

service de l'information (514) 598-2155 1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 176

semaine du 26 novembre au 2 décembre 1982

# nouvelles csn

unitaire

la riposte du secteur public sera implacable

dans le public comme dans le privé on a tout à perdre, rien à gagner avec les concessions

### Veccecceccecce

## agenda du mouvement

#### décembre

- 2-3 CSN session de formation pour les salariée-s sur les changements technologiques, à Ouébec
- 3-4 conseil central de Drummondville mini-
- 6-9 FTPF colloque sur la santé-sécurité, à Qué-
- 9-10 FESP réunion d'équipe
- 10 conseil central de Sorel marche pour l'em-
- 9-11 FNSBB congrès spécial de la fédération, à Ouébec
- 11 conseil central de Montréal débat sur le rôle des garderies; fête en soirée
- 10-12 séminaire des Nations-Unies sur le rôle des sociétés transnationales canadiennes en Afrique du Sud et en Namibie, à Montréal
- 13 CSN réunion du comité de la condition féminine
- 15-17 CSN conseil confédéral, à Montréal
- 18 syndicat de NL Chem célébration du 25ème anniversaire du syndicat, à Varennes

rédaction: Jean-Noël Bilodeau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux. diffusion: L'équipe de distribution CSN 598-2233.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Loui-

se de Grosbois, Cécile Truffeau.

collaboration: Marcel Benoît, Michel Crète, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Édith Pariseau, Gaston Pouliot, Célestin Desjardins et Charles Prévost.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travail-

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon. Ville St-Laurent.

#### la relance de Marine

#### **LE SYNDICAT REFUSE UNE QUATRIÈME RENCONTRE AVEC BIRON**



ohoto Pierre St-Martin

Le syndicat des ouvriers de Marine Industrie, de Sorel refuse de rencontrer pour une quatrième fois le ministre de l'Industrie, du commerce et du Tourisme. Rodrigue Biron, et insiste auprès du gouvernement Lévesque pour qu'il accorde une commission parlementaire, sur l'administration de ces Chantiers maritimes. C'est ce qu'a fait savoir en conférence de presse, à Sorel, le conseiller syndical assigné à ce dossier, Jean-Claude Beaulieu. "Il n'est pas question de s'asseoir à nouveau avec Rodrigue Biron pour discuter, "papoter" et perdre des heures".

Le syndicat des chantiers maritimes a en effet rencontré le ministre Biron à trois reprises depuis un an et il considère que ces réunions n'ont pas répondu à leurs attentes. D'après le négociateur syndical, "si le ministre veut vraiment faire la lumière sur Marine Industrie une fois pour toute, c'est par la voie de la commission parlementaire qu'il y parviendra". Rappelons que depuis un an, le syndicat de Marine Industrie lutte pour la relance de la construction navale. Et qu'il a dévoilé des documents de la direction de Marine Industrie démontrant la volonté de cette entreprise d'État de discréditer le syndicat. Le syndicat de Marine Industrie maintient que l'employeur devrait plutôt mettre des énergies à décrocher des contrats. D'où sa demande d'enquête publique sur M.I.L.

Quant au président du conseil central de Sorel (CSN), Roger Valois, présent à cette conférence de. presse, il a dénoncé le manque de volonté politique du député péquiste de Richelieu, Maurice Martel, à trouver une solution au cas Marine Industrie, "le coeur de l'économie de la région de Sorel". Il a conclu en affirmant que l'hésitation du gouvernement Québécois à ordonner une enquête publique sur l'administration de Marine Industrie laissait un goût amer aux travailleurs.

Enfin, des militants du syndicat de Marine ont, depuis près d'un mois, recueilli 2,000 signatures demandant au gouvernement du Québec la tenue d'une commission parlementaire sur l'administration de Marine Industrie. Cette campagne de signatures se poursuit et le syndicat CSN devrait remettre cette pétition au député Martel à titre de "cadeau de Noël".

**CONCESSION [kɔ̃sesjɔ̃]** n.f. Abandon par une partie de ses droits, de ses prétentions

## CONCÉDER? CONCÉDER QUOI?



L'offensive est de taille! "Concessions, concessions", affichent à la une les journaux, crient les radios et les télévisions, "concessions, concessions!" insistent les négociateurs patronaux. Se faufilant derrière la crise économique, les patrons gros ou petits, publics ou privés, tentent d'arracher à leurs employé-e-s des reculs sur leurs contrats, des baisses de salaires, des pertes d'acquis, parfois de longue date. Le Gouvernement Lévesque — on n'a pas besoin d'aller loin - est un très bel exemple de ce genre de patron: utilisant depuis plus de deux ans tous les movens d'intoxication possibles, il ioue

maintenant en toute confiance avec les lois, les décrets, préférant ce jeu à celui, "artificiel", de la négociation. Dans les numéros qui viennent, nous allons vous présenter dans nouvelles-csn une série de textes portant sur les concessions, leurs causes, leurs contextes (no 177). Nous illustrerons la lutte syndicale aux concessions avec des exemples québécois et américains (nos 178 et 179). Mais d'abord, le point de départ de cette série, un reportage sur le colloque syndical organisé par le mensuel Labor Notes, "organising against concessions" et qui vient d'avoir lieu à Détroit.

ORGANIA INTO ORGANIA STATE OF THE PROPERTY OF

#### Le colloque de Détroit

# NOUS DEVONS APPRENDRE À RÉSISTER AUX OFFENSIVES PATRONALES SUR LES CONCESSIONS

Les négociations à rabais, les réouvertures de contrat, les reculs sur le normatif, en un mot, les concessions, sont aujourd'hui le problème No 1 auquel est confronté le mouvement syndical américain.

C'est pour débattre des movens de lutter contre les concessions que se sont réunis quelque 750 militantes et militants syndicaux à Détroit, les 12-13-14 novembre. Organisée par l'équipe du journal Labor Notes, la conférence a permis de rassembler des militant(e)s de plusieurs syndicats américains. des Travailleurs unis de l'automobile, des Métallos, des employé(e)s des services publics, des Routiers, venus d'aussi loin que des États de la Californie et de la Georgie. Parmi eux, on retrouvait des président(e)s de sections locales de syndicats internationaux, des membres dirigeants de conseil du travail d'une ville ou d'une région, des responsables sur la question de santé-sécurité, et bien sûr, des membres à la base. Les femmes étaient bien représentées tandis que les membres de la minorité noire et hispanique l'étaient plus faiblement. Une trentaine de Canadiens et Québécois avaient franchi la frontière pour apprendre de l'expérience de nos camarades américains.

Une chose commune unissait tout ce monde: la volonté ferme de lutter contre les concessions. Le phénomène des concessions, déjà vieux de quatre ans aux États-Unis, n'est-il qu'un dur moment à passer?... un sacrifice nécessaire pour accélérer une reprise économique? Une constatation se dégage nettement de ces trois jours intenses: le phénomène des concessions fait partie d'une offensive en règle du patronat pour affaiblir le mouvement syndical et tirer profit de la crise.





#### "Qui est LABOR NOTES?

Pour répondre à cette question, nous avons rencontré Jim Woodward, l'éditeur du journal mensuel Labor Notes, publié par le Labor Education and Research Project, à Détroit.

"Le journal a commencé en février '79. Il est né d'une prise de conscience du manque de liaison entre les militants et militants syndicaux à la base de différentes villes, différents syndicats. Nous sommes avant tout un service d'information qui souhaite stimuler le débat dans les syndicats sur des questions qui touchent le mouvement ouvrier aux États-Unis. Notre objectif, c'est de contribuer à la lutte pour la démocratisation des syndicats par le biais de questions concrètes, comme celle des concessions.

Labor Notes aide également à la mise sur pied de regroupements de syndiqué(e)s, à la demande de ces derniers, sur une base régionale ou dans des syndicats en particulier. Nous souhai-

#### on a tout à perdre avec les concessions

Les nombreux témoignages en plénière et dans la vingtaine d'ateliers qui se sont tenus pendant cette fin de semaine ont permis de dégager une constante: le bilan des concessions pour le mouvement ouvrier américain est nettement négatif. Pourquoi?

"Les concessions n'ont pas permis de créer un seul emploi!": Cette affirmation d'un métallo du Maryland a fait l'unanimité dans la salle. "Pire encore, elles n'ont servi qu'à financer de futures pertes d'emploi." L'exemple de Chrysler lui donne tristement raison. Le sacrifice de milliers de dollars par chacun des travailleurs de Chrysler depuis 1978 a permis à cette multinationale de moderniser ses installations.

Depuis quatre ans, 55,000 emplois ont été perdus chez Chrysler aux États-Unis et ces jobs ne seront sûrement pas toutes récu-pérées car la direction prévoit mettre en place 1,000 robots d'ici 1985. Aux yeux de plusieurs, ce sont les concessions des salarié(e)s qui ont permis de défrayer cette restructuration de la production à leur détriment.

autour d'une table de négociation, pas un conseil d'administration

"La présence de Doug Fraser (président des T.U.A.) au conseil d'administration de Chrysler n'a rien changé." La question de la participation à la gestion des entreprises a été contestée par de nombreux intervenant (e) s. Que ce soit sous la forme de programmes de "qualité de vie au travail" ou de présence syndicale à la direction, le bilan est, là également, négatif pour le mouvement syndical. Plus d'un s'est élevé contre les

directions syndicales des internationaux qui "vendent" activement les concessions à leurs membres. "Chez American Motors, la direction des T.U.A. s'y est pris par trois fois avant de réussir à faire accepter les concessions."

De l'avis d'un grand nombre, les travailleurs doivent avoir plus de contrôle sur des questions comme le choix des investissements des compagnies, la relocalisation des entreprises, le nombre de cadres. Mais ces questions doivent être débattues à la table de négociation, et non derrière les portes closes des conseils d'administration

#### les concessions divisent les travailleurs

Une autre constatation revenait souvent dans les débats: les concessions minent le mouvement syndical. "Quel attrait y a-t-il à se syndiquer, si des syndicats au soi puissants que les T.U.A. acceptent des contrats à rabais?" Avec les concessions, le "pat-



tons contribuer dans l'avenir à la formation de réseaux, de liens entre ces divers groupes dans les syndicats. La tenue de conférence comme celle de la fin de semaine est un premier pas.

Notre travail demeure cependant très limité car nous manquons de ressources. Nous ne publions encore qu'à 3,500. Mais un événement comme cette conférence contre les concessions a permis de nous faire connaître et surtout, de stimuler le débat. Nous sommes très satisfaits de la participation de militantes et militants syndicaux venu(e)s de partout, y compris du Québec. Nous serions d'ailleurs vivement intéressés à recevoir des correspondances de temps à autre sur la situation au Québec.

Pour l'instant, nous allons travailler à accroître le soutien concret, sur les lignes, aux travailleurs canadiens de Chrysler à Windsor, en Ontario. La collecte de fonds à la conférence pour les grévistes de Chrysler a permis de récolter \$1,355. Par leur refus des concessions, ces travailleurs sont un exemple très stimulant".



Si vous désirez vous abonner au coût annuel de \$7.50 pour les individus et de \$15 pour les organisations:

Labor Notes, P.O. Box 20001, Détroit, MI

Faites, s.v.p. les chèques au nom de Labor Education and Research Project.

tern" s'établit désormais par le bas. Plusieurs ont souligné que les concessions suscitaient une concurrence néfaste entre les salarié(e)s de différentes usines d'une même compagnie. Par exemple, les membres du local 1250 des T.U.A. ont refusé les concessions exigées par Ford alors que ceux de l'usine de Lima en Ohio les ont acceptées. Ford a donc décidé de fire construire un nouveau type de moteur à son usine d'Ohio. Résultat: aucun emploi n'a été perdu ou sauvé - Ford devait fabriquer ce nouveau moteur de toute facon - mais les travailleurs et travailleuses de Lima doivent désormais travailler dans de pires conditions.

#### s'unir et résister

Les concessions s'attaquent à des droits durement acquis, en particulier sur la question de l'accès à l'égalité pour les femmes et les minorités noire et hispanique. Un dirigeant du Conseil du travail d'East Hartford, lui-même d'origine porto-africaine, a té-

moigné d'une lutte qui s'entreprenait contre la United Technologies (également propriétaire de Pratt & Whitney à Longueuil). Cette multinationale voulait restreindre la clause de non-discrimination alors que les travailleuses et travailleurs avaient réussi à faire paver une rétroactivité aux membres qui avaient été victimes de discrimination. Les membres du syndicat des Machinistes ont voté à 93% pour la grève pour préserver leurs acquis. Une coalition de groupes de femmes et de minorités a été formée dans la ville pour s'opposer à cette manoeuvre du plus important employeur du coin.

"Le mouvement syndical a perdu la première ronde dans la bataille contre les concessions", constatait Jane Slaughter de l'équipe de Labor Notes. "Il est urgent de développer des alternatives". La recherche de stratégies pour la survie du mouvement syndical a suscité des débats fort animés.





#### Un courant nouveau

Les participant(e)s ne sont pas reparties de la conférence avec une stratégie toute définie pour lutter contre les concessions. Mais les débats, les échanges d'expérience, la mise en place de moyens de liaison pour l'avenir, témoignaient de la vitalité de ce courant encore nouveau. Même s'il demeure faiblement organisé sur le plan national et inter-syndical, ce courant d'opposition ne représente pas moins une force au sein du mouvement syndical américain.

Aujourd'hui, aux États-Unis, la lutte contre les effets de la crise sur la classe ouvrière et la longue lutte pour démocratiser les syndicats américains passent par la bataille contre les concessions.

Un membre des "Teamsters for a democratic union", un mouvement d'opposition fortement organisé au sein de ce syndicat, s'excusait, non sans humour, de l'absence du président national des Teamsters. "Il n'a pu se joindre à la conférence parce qu'il subit présentement un procès à Chicago pour corruption et patronage..."



1. une campagne pour des concessions des compagnies

## Deux stratégies pour la survie du mouvement syndical

Cette stratégie, mise de l'avant par Tony Mazzocchi, du syndicat des travailleurs de la pétro-chimie (OCWA) et plusieurs autres, vise à renverser la tendance actuelle en pointant la responsabilité des compagnies. "Ce sont elles qui sont le problème, c'est à elles qu'il revient de concéder"

Cette campagne pour des concessions des compagnies se veut avant tout une campagne d'éducation avant pour objectif d'amener les travailleuses et travailleurs à remettre en cause les fameux droits de gérance des patrons. Pourquoi ne pas exiger un gel des investissements des multinationales à l'étranger?... une forme de contrôle des travailleurs sur les choix d'investissements?... un arrêt de la prolifération des cadres et le gel de leurs salaires? Ce ne sont là que quelques-unes des revendications inclues dans le programme en dix points pour cette campagne.

"Après avoir détruit les préjugés voulant que ce soient les salaires et la faible productivité des employé(e)s qui sont à la "Pour contrer l'offensive du patronat par les concessions, il faut renverser la vapeur, établir des stratégies pour développer un rapport de forces favorable au mouvement syndical." La question du "comment" était sans contredit la principale préoccupation des 750 participant(e)s. Même si personne ne prétendait avoir la formule magique, la solution parfaite, deux stratégies sont particulièrement ressorties à travers la discussion.

source de la crise, il sera alors possible d'élaborer une stratégie plus complète." Cette stratégie devra être nationale aux yeux des partisans de cette option. Concentrer tous les efforts à la table de négociation, alors que le mouvement syndical ne regroupe qu'un peu plus de 20% des salarié(e)s américains est, à leur avis, "un non-sens".

Une telle stratégie doit déboucher sur le terrain politique. Le programme en dix points ne pourra devenir une réalité que si les compagnies y sont contraintes par des lois. En conséquence, les partisans de la campagne pour des concessions des compagnies ont clairement affirmé la nécessité de former un parti des travailleurs, à l'exemple du Parti travailliste en Angleterre ou du

NPD au Canada anglais. A leurs yeux, il ne faut plus compter sur le Parti démocrate et son aile "gauche", auquel s'est traditionnellement allié le mouvement syndical américain.

2. Le "non"
catégorique à
toute
concession

"On ne peut faire de compromis avec le cancer. Accepter une concession, c'est ouvrir la porte à toutes les autres." C'est ce qu'affirmait Bob Weissman, dirigeant de la section 122 des T.U.A. et principal défenseur de la stratégie du non catégorique. Dans un style souvent imagé et parfois cinglant, ce syndicaliste s'en est pris aux partisans de la campagne pour des concessions des compagnies. "Plusieurs se disent opposés aux concessions mais réclament du même souffle, un meilleur échange (trade-off), un partage plus équitable en amenant les compagnies à faire "leur part". Les concessions ne sont pas un échange, elles sont un recul. "Si nous avions le rapport de forces nécessaire pour exiger un contrôle sur la gestion des entreprises, le problème des concessions n'existerait même pas, nous aurions la force pour les rejeter, toutes." "A Chrysler, les concessions ne nous ont rien donné, au contraire, nous nous retrouvons aujourd'hui en position de faiblesse pour exiger, non pas des augmentations, mais la simple récupération des salaires que nous avons cédés depuis quatre ans."

Aux yeux de Bob Weissman, "la meilleure défense, c'est l'offensive". L'alternative qu'il propose aux concessions consiste à lutter, à la table de négociations, pour arracher la semaine de travail de quatre jours, sans perte de salaire. La seule revendication qui, à son avis, canaliserait la colère des travailleurs à la base, et cela sans attendre une éventuelle solution politique ou un hypothétique contrôle sur les entreprises. "Il faut tenter de récupé-

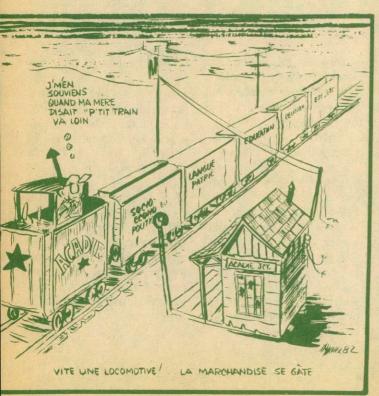
rer ce que l'on a perdu, en gagnant une revendication qui permettrait du même coup d'améliorer les conditions de vie de nos membres'

ID YOU SHOULD BE HAPPY TO PROTECT IT BY TAKING A WAGE CUT!



#### L'ÉVANGÉLINE: **UNE FERMETURE IRRESPONSABLE**

le journal doit rouvrir pour répondre aux besoins des Acadiens



La fermeture du seul journal francophone de la péninsule acadienne, l'Évangéline de Moncton, est irréfléchie, injustifiée et irresponsable.

Le Syndicat des Imprimeurs acadiens, qui regroupe les travailleuses et travailleurs CSN de ce quotidien fermé depuis le 27 septembre, est formel.

"L'irresponsabilité et l'incurie administrative a amené, affirme le syndicat, la direction de la compagnie à décider d'une fermeture inutile et injustifiée qui a aggravé la situation du journal et de son imprimerie."

Malgré des concessions importantes des syndiqués quant à la durée de la semaine de travail, advenant une réouverture du quotidien, la direction patronale de l'Évangéline a refusé de rouvrir les portes du quotidien national des Acadiens prétextant que, malgré ses concessions, le syndicat était trop exigeant.

Pourtant les seules exigences des syndiqués démontrent l'attachement concret qu'ils portent au quotidien L'Évangéline: des réductions de dépenses, notamment au chapitre des frais administratifs et un siège au conseil d'administration du quotidien, en même temps que d'autres organismes acadiens non représentés jusqu'à maintenant.

#### une meilleure administration

"Est-il normal, se demandent les syndiqués, qu'un journal qui a un marché potentiel de 240,000 lecteurs (les Acadiens du Nouveau-Brunswick) ait un tirage d'à peine 17,000 copies"?

Au lieu de progresser, l'Évangéline connaissait depuis trois ans des baisses de tirage. Le syndicat exige des changements immédiats au conseil d'administration et la présence d'un des représentants syndicaux au conseil d'administration dans l'espoir qu'on assure désormais "la mise en pratique d'une nouvelle

stratégie de mise en marché'

"Toute nouvelle injection financière, qu'elle vienne de source gouvernementale ou autre, affirme le syndicat des Imprimeurs acadiens, doit être investie prioritairement à l'expansion du bassin de lecteurs.

Dans un document d'analyse sur la situation financière du quotidien l'Évangéline, le syndicat explique que le journal ne se vend pas du tout dans toute la région francophone du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et que, dans la région urbaine de Moncton, on y vend à peine 4,000 exemplaires alors que le bassin francophone est de plus de 40,000.

#### selon la CSN, une décision mal

Pour l'économiste Peter Bakvis, du service de recherche de la CSN, qui a contribué au document syndical; l'Iprimerie Acadienne (1972) Ltée connaissait des problèmes de rentabilité, mais ces problèmes ne justifiaient aucunement la décision de fermer le journal le 27 septembre dernier.

"Du point de vue de la liquidité et de la rentabilité, une décision de fermer aurait été beaucoup plus justifié en 1980 qu'en 1982", dit-il.

Pourtant, l'entreprise a réussi à raliser en 1981 une année rentable qui a redressé partiellement l'entreprise. "Il ne fait aucun doute, précise l'économiste, que la fermeture, par contre, a causé des torts importants à cause de la perte de clients commanditaires de la publicité, de l'absence du marché pendant une période prolongée, ainsi que le tort à l'image du journal qu'a provoqué la décision patronale de fermer."

Une analyse des documents financiers auxquels le syndicat a eu accès confirme entre autres choses, que les frais d'administration sont extrêmement élevés: ils engloutissent un dollar sur cinq budgétés par l'entreprise en 1982 et représentent globalement près de \$900,000 de dépenses. Dans certains départements c'est jusqu'à un tiers du budget qui est consacré aux frais d'administration: c'est le cas notamment du service de la publicité.

"Nous crovons, affirme le syndicat, que des économies importantes peuvent être réalisées en supprimant ou fusionnant certains postes de cadres, et en réduisant les rémunérations, les bénéfices ainsi que les frais de voyage des autres. Selon un premier décompte que nous avons fait avec les employés, il nous apparaît envisageable et souhaitable de réduire de trois le nombre de cadres supérieurs et de limiter les frais inhérents aux autres cadres. Ce décompte nous a permis d'arriver à une économie au cours des douze prochains mois d'environ \$100,000.'

Quant à la proposition des conseillers du gouvernement du Nouveau-

#### Chronologie des événements

31 août 1982: première rencontre "employésemployeur" concernant la demande patronale sur le travail partagé.

7 septembre 1982: le SIA demande à l'employeur de lui fournir les mêmes explications et justifications que celles exigées par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) pour autoriser un programme de travail partagé, ce que l'employeur refusa.

10 septembre 1982: la direction de L'ÉVANGÉ-LINE annonce six mises à pied, dont trois abolitions de postes.

13 septembre 1982: contestation par voie de

griefs des six mises à pied.

27 septembre 1982: premier jour d'application des déplacements ("bumping"). Résultat: impossibilité de produire le journal, certaines des tâches abolies étant essentielles à la parution.

27 septembre 1982: 14h30 — offre du SIA de surseoir aux mises à pied pour permettre la parution du journal, et ce, jusqu'à la décision de l'arbitre sur le sujet.

27 septembre 1982: 16h — annonce de la fermeture de L'ÉVANGÉLINE par la direction du journal.

12 octobre 1982: première rencontre avec les médiateurs nommés par M. Hatfield.

22 octobre 1982: rapport du médiateur pour la réouverture immédiate de L'ÉVANGÉLINE.

25 octobre 1982: le syndicat donne sa position et accepte de travailler à partir du rapport pour un règlement.

10 novembre 1982: premier signe de vie de la compagnie suite au raport du médiateur. Rencontre médiateur-syndicat. Les personnes nommées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick nous disent qu'elles n'agissent pas à titre de médiateurs, mais de conseillers du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

10 novembre 1982: le syndicat des imprimeurs acadiens veut que le premier ministre Richard Hat-field apporte des précisions sur le mandat des personnes nommées. Le syndicat veut qu'un médiateur soit nommé.

Brunswick d'augmenter le prix du quotidien de 10 cents le numéro, elle pourrait avoir des effets négatifs qui élimineront complètement les recettes additionnelles provenant de la vente de chaque journal. Les conseillers en question n'ont aucunement étudié les conséquences de cette mesure. Le syndicat recommande qu'il n'y ait pas de décision précipitée quant à l'augmentation du prix sans qu'il y ait eu une enquête complète sur les effets de cette mesure. "La dernière augmentation de prix remonte à seulement 1980 (de . 25 à . 35); il y a eu perte d'environ 3.000 abonnés suite à cette augmentation. Or, une perte de 3000 acheteurs additionnels aurait pour effet d'éliminer complètement l'apport de l'augmentation et ceci, sans parler des pertes de revenus de publicité qui pourraient en découler".

Pour toutes ces raisons, le syndicat s'oppose à une décision précipitée sur l'augmentation du prix. La priorité de l'entreprise doit être d'augmenter le tirage et les ventes; il faut donc éviter des mesures qui travailleraient à l'encontre de cet objectif. Le prestige, l'influence et l'apport du journal se mesurent en fonction de sa présence chez la population acadienne du Nouveau-Brunswick. À notre avis, la survie de l'Évangéline sera assurée lorsque ses ventes auront atteint un niveau qui indique une percée dans toutes les régions et chez toutes les couches de la population acadienne.

Et comme l'affirment les syndiqués CSN, "l'Évangéline est une institution, un acquis de notre peuple. On ne peut permettre que des gestes irresponsables et irréfléchis le mettent en danger".







#### le Gouvernement avait choisi de décréter de toute façon QU'IL ASSUME SON GESTE JUSQU'AU BOUT; NOUS ALLONS LE COMBATTRE

Le gouvernement péquiste a démontré une fois de plus son refus de reconnaître le droit à la libre négociation, la semaine dernière, en annonçant publiquement une série de cadres de règlements pour l'ensemble des négociations dans le réseau des affaires sociales, et celui de l'éducation ainsi qu'à la table centrale des négociations du secteur public.

Trois constantes sont à remarquer dans ces dépôts: des baisses de salaires importantes, des clauses concernant l'emploi qui risquent de dégrader encore davantage les emplois dans le secteur public, des reculs savamment camouflés.

La grande menace que laisse planer le gouvernement, c'est d'imposer sa loi sur l'ensemble des conventions du secteur public. C'est ainsi qu'en refusant délibérément de négocier, il essaie, au moyen de ses cadres de règlement, d'imposer des modifications majeures à l'ensemble des conventions du secteur public, modifications qui, dans certains cas, amènent des reculs d'une quinzaine d'années.

Le gouvernement a choisi le décret plutôt que la négociation, et ce de façon délibérée. Il a d'ailleurs adopté mercredi dernier 56 décrets pour fixer les traitements de 32,000 professeurs et autres employés des neuf établissements universitaires du Québec.

Et le premier ministre a été clair en laissant entendre dans un premier temps que s'il y a grève, il y aurait décret: dans un deuxième temps que si les assemblées rejetaient les offres, il y aurait décret quand même.

#### les négociations durant les dernières semaines



À la table centrale, où se sont déroulées les négociations concernant les salaires, les points de condition féminine, le rregop et deux des sujets les plus importants concernant le droit au travail, soit les changements technologiques et l'abolition du travail à forfait, les gains sont minimes et n'ont guère d'incidence monétaire salariale, si l'on excepte la création de 6,000 postes en garderie. Par contre, les reculs salariaux compris dans la loi 70 demeurent, même s'ils ont été légèrement modifiés pour les plus bas salariés.

Cependant, la période couverte par la loi 70 n'est que de trois mois (janvier, février et mars 1983), alors que les attaques du gouvernement sur les salaires couvernt l'ensemble des années couvertes par la prochaine convention collective. C'est ainsi que le cadre de règlement que le gouvernement veut imposer prévoit des reculs sur les prochaines années qui sont de beaucoup supérieurs à la "récupération" que le gouvernement veut faire par la loi 70.

Aux tables sectorielles, le même phénomène s'est produit, alors que les associations patronales ont refusé de négocier les points hautement prioritaires, et plus particulièrement tout ce qui touche le droit au travail.

C'est ainsi que le gouvernement veut se garder toutes les possibilités de continuer à "couper" dans les services publics et s'attaquer aux emplois de plusieurs milliers de travailleurs et travailleuses supplémentaires, par ses cadres de règlement sectoriels, qui visent à imposer d'importants reculs sur la sécurité d'emploi, la mobilité, la tâche des enseignants, etc.

#### aux assemblées à se prononcer UN NOUVEAU PLAN D'ACTION À PRÉVOIR

C'est loin d'être fini dans le secteur public. Une grande opération est maintenant lancée dans l'ensemble des syndicats pour rejeter les cadres de règlement que le gouvernement péquiste veut imposer aux quelque 300,000 travailleurs et travaileuses de l'État.

Dans l'ensemble des instances, on discute d'un plan d'action du front commun dont l'échéance se situe fin janvier 1983, et dont les objectifs sont le respect de la libre négociation, la conclusion de conventions collectives et un protocole de retour au travail qui éliminera la répression.



#### ÉLARGIR NOS APPUIS

Au moment de mettre sous presse, la Fédération des affaires sociales se réunissait à Québec en conseil fédéral pour faire le point sur la situation avec ses 600 délégué(e)s, principalement sur la décision du bureau fédéral de reporter la grève, le rejet des offres gouvernementales et l'adoption de nouveaux plans d'action et d'information.

Rappelons que le bureau fédéral de la FAS avait décidé, lundi dernier, de reporter la grève à une date ultérieure parce qu'il estimait qu'il y avait plus de chance de réussite si ses partenaires avaient plus de temps pour se consolider et renforcer leurs appuis. Comme le soulignait Yves Lessard dans son discours d'ouverture, "l'évaluation faite par les participantes et participants à ces comités était que majoritairement les syndiquées-es évaluaient que les enjeux étaient de taille et qu'il était préférable d'attendre avant d'utiliser nos mandats de grève et ainsi reporter la grève à



un moment plus propice à la lutte tout en visant à élargir nos appuis."

À partir de maintenant, c'est sur le plan politique que va se livrer la bataille dans le secteur public.

"L'enjeu est de taille", affirmait Yves Lessard. En effet, car en ce moment c'est tout ce pourquoi le mouvement syndical s'est battu depuis 20 ans qui est attaqué.

Les prises de positions publiques de René Lévesque sont suffisamment éloquentes à ce sujet ces dernières temps quand il dit par exemple que c'est la fin d'un régime de 18 années de négociation dans le secteur public".

La loi 70, quand elle fut adoptée en juin 82, venait de créer un précédent. Il est permis de croire que dorénavant le gouvernement voudra fixer d'autorité le cadre de toutes les prochaines négociations.

La bataille se livrera contre l'autoritarisme que veulent installer l'État et le patronat dans les relations de travail.

Cette attaque contre le mouvement syndical n'a pas de précédent et il est important plus que jamais que les travailleuses et travailleurs signifient au gouvernement du Parti Québécois et à tous ceux qui lui succèderont que la libre négociation et le droit de grève sont des acquis trop nécessaires aux travailleuses et aux travailleurs pour qu'ils puissent les céder au profit d'une aliénation plus grande de leurs conditions de travail.



L'intention manifeste du Gouvernement de René Lévesque de briser les syndicats, faire plier l'échine au mouvement syndical, ont amené les trois présidents et les coordonnateurs à recommander le rejet systématique des cadres de règlement que le gouvernement veut imposer.

Lundi dernier en conférence de presse, les trois présidents de centrales ont exprimé à la presse ce que les travailleuses et travailleurs pensent du gouvernement, qui croit

avoir la vérité.

Voici le texte intégral de la conférence de presse:

Le fossé demeure immense entre ce qui pourrait constituer un règlement décent pour le mouvement syndical et les dernières offres déposées cette nuit par le gouvernement québécois. Les principes fondamentaux que nous entendons défendre: protection des emplois et de la tâche, maintien des salaires actuels, avancement du dossier global de la condition féminine, continuent encore aujourd'hui de se heurter à un refus têtu, inexplicable, d'un "gouvernement aux abois", pour reprendre l'expression de son chef négociateur.

Ce gouvernement nous apparaît aujourd'hui dangereusement déboussolé, pris au piège de son propre entêtement maladif: il poursuit, inconscient des conséquences, une politique aux couleurs de l'imposition, empreinte d'une volonté de plus en plus manifeste d'écraser, de décréter plutôt que de négocier.

#### nous ne sommes pas seuls à penser ainsi

Le mouvement syndical n'est pas seul à réclamer de ce gouvernement qu'il accepte la véritable négociation, qu'il abandonne enfin son exercice solitaire de possession tranquille d'une vérité qu'il se retrouve à peu près seul à proclamer. Après avoir fermé toutes les portes, il ne lui reste plus, aujourd'hui, que la voie de l'autoritarisme, de la répression.

#### Le front commun recommande le rejet des offres gouvernementales

#### NOUS FAISONS FACE À UN GOUVERNEMENT DANGEREUSEMENT DÉBOUSSOLÉ

La voie de l'indéfendable, finalement.

Déjà, il y a six mois, l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc avait cru déceler chez ce gouvernement des tendances au "franquisme".

Avant-hier, dans un long éditorial intitulé "La négociation doit continuer", le directeur du Devoir Jean-Louis Roy relevait des relents de "duplessisme" dans le comportement du gouvernement du Parti québécois et dénonçait "l'esprit unanimiste du régime, son "crois ou meurs", l'abus du pouvoir, la méthode d'autorité jusqu'à la manipulation des règles démocratiques les plus fondamentales".

#### l'obstacle majeur: la loi 70

L'aveuglement du gouvernement qui persiste, malgré les avertissements en provenance de tous les milieux, à faire adopter d'abord, et à appliquer inexorablement ensuite cette odieuse loi 70, a mené le gouvernement dans une voie dont il est le seul à connaître l'issue, s'il peut encore en être imaginée une.

Le 20 novembre, Michel Roy, dans La Presse, disait "C'est la loi 70 qui constitue encore l'obstacle

majeur".

Le 22 novembre, Lise Bissonnette écrivait que le gouvernement devait "renoncer à la loi 70, la retirer tout simplement. Cet autre coup de poker qui a mal tourné est un insurmontable obstacle à un règlement négocié".

Le 24 novembre, Anne-Marie Voisard, éditorialiste au Soleil, affirmait: "Il faut que le Front commun obtienne du gouvernement qu'il retire sa loi 70... une loi injuste qui ne s'attaque qu'à une seule catégorie de travailleurs, ceux du secteur public''.

Le 26, dans là page éditoriale de La Presse, Pierre Vadeboncoeur écrivait: "Le gouvernement pourrait, devrait laisser tomber cette invention abstraite qu'est la loi 70... Cette loi ne saurait être acceptée. Elle porte donc en elle le principe d'une logique fatale. C'est de cette logique qu'il faut sortir".

#### un gouvernement pris dans son propre filet

Voilà! Ce ne sont pas les centrales syndicales qui se retrouvent aujourd'hui isolées, emmêlées dans un discours qui ne serait plus compris que par elles seules; c'est le gouvernement québécois qui se retrouve dans cette situation.

Toute grève qui aurait pour but de résister à la double agression que le gouvernement porte contre l'emploi et les salaires des employé-e-s du secteur public se justifie et se défend

Face au refus cynique, obstiné, du gouvernement, de négocier avec la bonne foi essentielle à toute négociation, devant l'impérieuse nécessité de résister avec la plus grande force, le Front commun juge approprié de reporter l'exercice de la grève prévue pour demain dans le secteur des affaires sociales.

Plus que jamais, en effet, il nous faut construire la plus large unité d'action, développer la plus grande cohésion de nos stratégies syndicales, entreprendre une mobilisation solidaire et unitaire.

#### Épuisées-és, fatiguées-és, les porte-parole syndicaux ont la rage au coeur

Lundi dernier, la tension était au maximum. Représentantes et représentants syndicaux étaient appelés par la partie patronale pour négocier le cadre de règlement que le gouvernement avait pris la peine de préparer pour chaque secteur. En fait, c'était en quelque sorte le décret que le gouvernement veut imposer aux travailleurs et aux travailleurs du secteur public depuis septembre, avec quelques modifications mineures.

À la sortie des tables sectorielles, les porte-parole syndicaux en avaient plein les bras et l'émotion était dans leur voix. Que penser et que dire d'un gouvernement qui, depuis des semaines, presse les centrales d'accélérer les négociations, fait croire à la population que le temps presse et qu'il veut régler alors qu'en réalité, les négociateurs patronaux n'ont même pas de man-

dat pour véritablement négocier?

Au moment de la conférence de presse donnée par les trois présidents des centrales ainsi que par les trois négociateurs et le président de la FAS, les représentants des comités de négociation des divers secteurs étaient venus communiquer leur "écoeurement" aux journalistes. "On est tanné de jouer aux fous", "on ne négocie pas, on rit de nous autres", "c'est du théâtre pour l'opinion publique", "ils nous disent toutes sortes de choses et changent d'idée une heure après". "On se rend compte aujourd'hui, qu'ils n'ont jamais eu l'intention de

C'est avec la rage au coeur qu'ils ont chanté leur solidarité au moment où le Front commun donnait sa conférence de presse. Lévesque, ce n'est que partie remise!

## Au Saguenay Lac St-Jean La région du OUI dit NON à la loi 70

Lors d'assemblées d'information réunissant plus de 1,500 travailleuses et de travailleurs de la Fédération des Affaires Sociales, tenues simultanément dans la soirée du 29 novembre, les syndiquées-és de la FAS ont fortement critiqué l'attitude du P.Q. et signale à celui-ci que la région du OUI dit NON à la loi 70, dit NON à une convention imposée par décret.

"S'il continue dans la voie de l'entêtement irraisonné, le PQ ne sera plus chez lui, chez nous..."

Amèrement déçus de ne pas exercer leur mandat de grève, les syndiquées-és de la région du Lac St-Jean et du Saguenay ont accepté de retarder le débrayage au nom de l'unité et pour manifester leur volonté d'aller chercher les plus larges appuis possibles dans la lutte qu'ils doivent mener.

Les travailleuses et les travailleurs de cette région sont plus décidés que jamais à obtenir le retrait de la loi 70 et dénoncent les offres globales déposées aux tables sectorielles qui constituent de nets reculs sur les acquis.

Si le gouvernement du PQ veut décréter les conditions de travail et les salaires, et refuse la négociation, les syndiquées-és de la FAS n'auront pas d'autres choix que d'exercer leur mandat de grève.

## SECTEUR PUBLIC

#### Lucien Bouchard avoue avoir épuisé tous ses mandats



"Les mandats qu'on nous a confiés ont été épuisés". C'est en ces termes que Lucien Bouchard commentait l'échec des négociations actuelles et soulignait que les prochaines décisions à prendre sont d'ordre politique.

Ces aveux de la part du principal négociateur du gouvernement démontrent que le gouvernement n'a jamais eu la moindre intention de négocier en dehors de ce qu'il y avait déjà sur la table. Les cadres de règlement déposés aux différents secteurs confirment que depuis l'adoption de la loi 70, le gouvernement a toujours eu la ferme intention de décréter et de faire reculer par la menace les travailleuses et les travailleurs du secteur public.

Il apparaît désormais très clairement que le principe même de la négociation dans le secteur public est très sérieusement menacé. Le gouvernement entend casser le mouvement syndical et tracer des avenues qui conviennent davantage au patronat qu'aux travailleuses et aux travailleurs. On ne change pas impunément les règles du jeu quand celles-ci ne conviennent qu'à un seul parti.

## ...petites nouvelles...



#### l'abattoir coopératif du BIC compromis par l'UPA et la Fédérée

Les syndiqué-e-s de l'Abattoir du Bic n'ont jamais accepté la fermeture de leur usine, en 1981. Ils ont participé intensément au comité pour doter la région d'un abattoir coopératif régional. Le projet semblait vouloir progresser, seule l'ancien propriétaire, la coopérative Fédérée, s'y opposant. Mais voilà que l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) vient d'abandonner le projet de l'abattoir coopératif et de s'unir à la Fédérée pour investir dans un abattoir privé, l'abattoir Fraser, de St-Moïse, ce qui compromet grandement les chances de voir naître un jour l'abattoir coopératif. Le syndicat comprend mal l'attitude de l'UPA dans l'affaire: l'antisyndicalisme de la Fédérée aurait-il déteint sur les producteurs agricoles?

#### Sorel-Tracy une série de manifestations pour le droit au travail

Les travailleurs et travailleuses sans-emploi de la région Sorel-Tracy, où le taux de chômage atteindrait 52%, ont entrepris une série de manifestations devant certaines usines qui ont effectué des mises à pied massives depuis plus d'un an. Ainsi, après avoir manifesté devant les portes des chantiers maritimes de Sorel et celle de Fer et Titane, ces travailleurs et ces travailleuses ont défilé devant l'usine Beloit. À chaque manifestation, les leaders syndicaux rappellent aux personnes présentes qu'elles ne sont pas responsables de la crise et que le travail est un droit.

le 10 décembre: marche pour l'emploi à Sorel

Le 10 décembre, à 18h30, les travailleuses et travailleurs de Sorel prendront part à une grande marche pour l'emploi à travers leur ville. Seront également présents: Donatien Corriveau, président de la CSN, Marcel Pepin, Michel Chatrand et Norbert Rodrigue. Après la manifestation, une soirée récréative a été prévue dans un théâtre du centre-ville, soirée qui mettra en vedette les artistes Claude Gauthier et Denise Guénette.



Sidbec-Feruni la conciliation reprend

Les séances de conciliation ont repris le 2 décembre entre le syndicat des employés de Sidbec-Feruni et la direction de cette entreprise, après une interruption de trois mois.

Les 57 syndiqués de Sidbec-Feruni sont en lockout depuis le 15 juillet. Ils revendiquent les mêmes hausses de salaires que celles obtenues par les travailleurs de Sidbec-Dosco.

Un comité d'appui formé par les conjointes des lockoutés a récemment vu le jour. Le syndicat organise une soirée de solidarité pendant les Fêtes.

#### nomination d'un médiateur chez Menasco

Le ministre du Travail, Raynald Fréchette, a répondu favorablement à la requête de l'Association des employé-e-s de Menasco et a nommé Roland G. Doucet comme médiateur.

Les travailleurs de Menasco sont en lock-out depuis le 11 juillet dernier et les négociations achoppent principalement sur les clauses de mobilité du personnel et d'activités syndicales. L'association soutien que la compagnie Menasco, une division de la multinationale américaine Colt, refuse de négocier car, et c'est contraire au Code du travail, elle ne reconnaît pas l'entente de service intervenue entre l'Association et la CSN en mai 1982.



#### fin du lock-out à la ville de Port-Cartier

Après trois mois de lockout, les travailleuses et travailleurs de la ville de Port-Cartier sont retournés au travail le 29 novembre.

Ils ont accepté à 98% les recommandations du conciliateur. L'entente comporte des gains sur la sécurité d'emploi: pas de souscontrat tant qu'il y aura des salarié(e)s en mise à pied, plus d'embauche de temporaire. Du côté salarial, les hausses se limitent au 6 et 5% et l'indexation ne

## ...petites nouvelles...



#### FTPF: colloque sur la santé-sécurité au travail

La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) a organisé, en collaboration aveć les services d'éducation et de génie industriel de la CSN, un colloque qui portera sur les problèmes de santé et de sécurité au travail des travailleurs de ce secteur.

Divers thèmes seront abordés: comité paritaire vs comité syndical de santé-sécurité au travail, revendications, la loi 17, le rôle du représentant à la prévention, et des ateliers par secteurs (forêts, scierie, transformation) et par sujets (bruits, vibrations, solvants, etc...).

Le colloque aura lieu aux bureaux de la CSN, à Québec, 155 est bld Charest.

#### Valleyfield l'eau potable se fait rare

Périodiquement, les citoyens de Valleyfield se voient forcer de faire bouillir l'eau pour éviter la contamination. Un comité d'action pour l'eau potable, formé il y a plus d'un an, revendique que des solutions soient apportées au phénomène chronique de la contamination bactériologique des eaux environnantes. Comme le soulignent les membres du comité, "la ville de Valleyfield n'est pas encore équipée d'un système de filtration, la seule mesure de traitement d'eau consiste à déverser une quantité industrielle de chlore afin d'éviter le pire."

Le comité réclame la construction sans tarder d'une usine de filtration (promise pour la fin de l'an prochain) et la mise en place de mesures d'urgence pour assurer en tout temps l'approvisionnement en eau de qualité.



#### Valleyfield les femmes violentées auront-elles un lieu d'hébergement durant les fêtes

Le 24 novembre dernier. le Syndicat des employé-es L'Accueil du sans-abri (CSN) à Valleyfield a demandé au gouvernement québécois, et plus particulièrement à la ministre de la Condition féminine. Mme Pauline Marois. d'éviter la fermeture de ce centre d'hébergement durant la période des fêtes en versant \$15,000.00. La requête du syndicat devait rester lettre morte, les femmes violentées physiquement et/ou psychologiquement de la vaste région de Valleyfield-Beauharnois seront privées de ce centre d'hébergement pour une période de 2 à 4 semaines.



#### le 11 décembre, appuyons les travailleuses (eurs) des garderies

Les garderies au Québec sont-elles un service public? Les travailleuses et les travailleurs des garderies, dont 900 sont syndiqué-e-s, répondent à cette question par l'affirmative et c'est justement parce que les garderies sont un service public que les Syndicats des garderies font partie du Front commun et veulent négocier une entente avec le gouvernement. Le syndicat des travailleuses/eurs des garderies de Montréal organise. quant à lui, une fête le samedi soir, 11 décembre, à 20h au 1323 Est, rue Dorchester à Montréal afin d'amasser un bon fonds de grève pour que l'État les reconnaisse et comme syndicat et comme service public. L'entrée est de \$2.00. Auparavant, à 14h, au 1237 Sanguinet, il y aura un débat public sur le thème "service public entreprise privée".

l'éducation populaire autonome l'enfant pauvre

"Le secteur de l'éducation populaire a toujours été et demeure l'enfant pauvre du système d'éducation au Québec. À preuve, cette année quelque 525 groupes d'éducation populaire et d'action communautaire ont adressé

au Ministère de l'éducation des demandes totalisant \$14 millions. Le budget alloué par le MEQ est de \$4.1 millions, soit 29% des besoins exprimés."

C'est pourquoi le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (ME-PACQ) de concert avec les organismes volontaires d'éducation populaire qu'il regroupe à l'échelle de la province, lance une pétition pour obtenir un financement plus adéquat.

On peut se procurer une copie de la pétition en s'adressant au:

M.E.P.A.C.O.

506 rue Ste-Catherine est, bureau 800, Montréal, H2L 2C6 (514) 842-2766



#### "les ouvriers 80"

Du 7 au 12 décembre, le film polonais "les ouvriers 80" prendra l'affiche au Cinéma Parallèle à Montréal. Ce long métrage d'une durée de 80 minutes relate la naissance du syndicat Solidarité, à travers la grève aux Chantiers de Gdanks, en août '80.

Les représentations ont lieu à 19.30 et 21.30 hres, au Cinéma Parallèle. Le film est également disponible à Québec au local des Diffusions de l'Amorce: 10 rue McMahon Québec

(418) 692-1350

L'île de Grenade est une petite île des Caraibes, située entre le Venezuela et la Martinique, où vivent à peine 100,000 habitants, la plupart descendants d'esclaves africains amenés sur l'île par les colonisateurs européens.

"Découverte" en effet en 1498 par Christophe Colomb, l'île était alors habitée par les indiens Caraibes. Elle fut ensuite colonisée tour à tour par les Anglais et les Français pour tomber enfin sous la domination anglaise en 1783.

Les Indiens sont alors complètement exterminés et les Anglais y installent un pouvoir colonialiste et esclavagiste. Des colons anglais se partagent les terres et d'immenses plantations de canne-à-sucre, cacao et café fournissent à l'Angleterre les denrées tropicales et matières brutes dont elle a besoin pour ses usines.

De révoltes en révoltes, les esclaves se libèrent mais le système demeure colonialiste. Le peuple doit se battre pour tout. Il y a grève générale en 1950. L'année suivante, les Anglais remettent le pouvoir à un Grenadien, Gairy, marionnette qui maintiendra un pouvoir dictatorial sur l'île durant plus de 25 ans.

Au début des années '70, le New Jewel Movement s'implante jusqu'à obtenir 48% du vote aux élections de 1976. Craignant pour son pouvoir personnel, Gairy planifie, en 1979, la liquidation de ses opposants. Averti, le peuple se mobilise et prend le pouvoir.

C'en est fait de la dictature, le Gouvernement socialiste gouverne maintenant pour le peuple.



Vincent Noël, vice-président du Conseil des syndicats de Grenade et président du Syndicat des travailleurs généraux et des banques. Le conseil compte 8 syndicats et 14,500 membres, soit 75% de la force de travail.

Récemment, nous avons recu la visite de Vincent Noël, de la petite île de Grenade, dans les Caraibes, En 1979, ce petit peuple de quelque 100,000 personnes s'est révolté contre le dictateur Gairy et le New Jewel Movement a pris le pouvoir. Ce petit pays se libérait ainsi de 191 ans de colonialisme britannique et américain. Vincent Noël est vice-président du Conseil des syndicats de Grenade. Nous l'avons rencontré.

quel a été le rôle du mouvement syndical?

Sans le mouvement syndical, il n'y aurait pas eu de révolution à la Grenade. Les syndicats ont joué un rôle fondamental.

quels sont les liens entre les syndicats, le New Jewel Movement et le gouvernement révolutionnaire du peuple?

Le mouvement syndical est complètement autonome et du parti et du gouvernement. Il y a des membres qui sont aussi dans le parti. De cette manaière, on peut dire que le parti influence le mouvement syndical tout comme ce dernier influence le parti.

De plus, le mouvement syndical a des représentants au niveau du gouvernement.

De cette manière, nous avons pu faire adopter plusieurs lois progressistes afin de protéger les droits des travailleurs et améliorer leur sort. Nous avons ainsi obtenu un congé de maternité payé pour toutes les femmes qui travaillent.

Ensuite, nous sommes impliqués dans le processus de décision du pays. Le budget national a été discuté dans toutes les organisations pendant deux mois et demi avant son adoption et nous avons participé à établir les grandes priorités.

est-ce qu'il y a du chômage?

Avant la révolution, le chômage était de l'ordre de 50%. En trois ans le chômage a été réduit à 18% environ principalement à cause d'une politique favorisant la mise sur pied de coopératives agricoles mais également dans le développement d'usines agro-industrielles, et dans la construction de routes, de ponts, et de l'aéroport international.

#### quel est le but de votre visite au Québec?

Développer des liens avec les syndiqués d'ici et vous inviter à venir voir la révolution grenadienne, rencontrer les gens et apprécier l'île.

Nous voudrions également de l'aide car nous ne sommes pas très riches. Il nous faut des choses simples comme des machines à imprimer Gestetner, des stencils, du papier, des brocheuses, etc...